

Assemblée du Comité Central du Giron d'Albonne
le 21 Mars 86

ordre du jour

- 1- appel
- 2- lecture proc.
- 3- calendrier
- 4- Status
- 5- pro. ind.

1- appel: 2 membres absents (Hartman, Pittet)

2- lectures des procès: ils sont lu et acceptés

3- calendrier:

il était à jour, mais il ne l'est plus.

Il doit être remodifié

Un bruit cours que le calendrier prend une forme un peu comme les procès verbaux, « ça prend du retard ».

À la prochaine assemblée, le calendrier paraîtra sous forme de calendrier

4- le président propose de remodifier les statuts et nous reprenons depuis le point N° 10

il propose aussi 2 assemblées par année

une en Automne (confirmation des dates du Giron l'année suivante)

une en printemps (officielle, 2 membres par société et 1 voix. 1^{er} Vendredi de Mars)

5- pro. ind.

rien de bien

l'Assemblée est levée à 10h $\frac{1}{2}$

le président

le secrétaire